

Communiqué de presse

Paris, le 12 mai 2026

L'Agefiph engagée pour l'innovation à hauteur de 2 millions d'euros en 2026

En 2026, l'Agefiph poursuit son engagement en faveur de l'innovation à hauteur de 2M€. Cette dynamique, inscrite dans son plan stratégique, a pour objectif de s'appuyer sur l'innovation pour contribuer à l'objectif de plein emploi des personnes en situation de handicap. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pluriannuel 2025-2027 sur le thème « Handicap et Emploi » traduit opérationnellement cette volonté.

« L'innovation est utilisée pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et rendre les entreprises plus inclusives. Pour cela, les projets sont sélectionnés et accompagnés via un dispositif clair, afin de trouver des solutions concrètes et utiles », explique l'Agefiph pour décrire le processus de sélection.

7 projets soutenus depuis 2025

Lancé en juin 2025, l'appel à manifestation d'intérêt a d'ores et déjà permis de collecter plus de 100 projets et de soutenir 7 initiatives à impact.

Au titre de l'année 2026, 2 millions d'euros seront investis dans l'innovation.

Depuis le début de l'année, 2 projets qui sont d'ores et déjà soutenus : La Maison perchée et Immer'skills

La Maison perchée est un lieu d'accueil situé à Paris pour jeunes adultes (18 à 40 ans) vivant avec des troubles psychiques. Ouvert en 2020, ce lieu non médicalisé repose sur la pair-aidance dans une logique de rétablissement. Elle expérimentera, au cours des trois prochaines années, un parcours de quatre mois combinant pair-aidance, accompagnement expérientiel et rencontres directes entre des entreprises et des pensionnaires. Inscrite au coeur de la grande cause nationale pour la santé mentale, l'Agefiph agit, avec son partenaire, en amont de l'emploi ; là où peu de dispositifs existent aujourd'hui.

Immer'skills Jexplore propose une solution innovante combinant réalité virtuelle immersive et accompagnement humain personnalisé à destination de jeunes scolarisés dans des Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA). Quatre expériences sectorielles accessibles (bâtiment, environnement, grand âge, hôtellerie-restauration) seront conduites sur une période de 18 mois et un module de préparation aux entretiens seront co-conçus avec 15 enseignants de 5 EREA partenaires. L'Agefiph s'engage avec son partenaire au coeur des dynamiques d'orientation et d'expériences immersives.

Ces engagements s'inscrivent en complément des premiers engagements pris en fin d'année 2025. En soutenant cinq projets au titre de l'appel à manifestation d'intérêt, pour améliorer l'emploi des personnes en situation de handicap, en proposant des accompagnements adaptés, en développant l'autonomie professionnelle et en facilitant les transitions vers le

travail, pour rendre l'accès à l'emploi plus inclusif et durable, l'Agefiph a investi 1 million d'euros dans l'innovation.

Les cinq premiers lauréats sont :

- ⇒ **Vivre et travailler autrement – Parcours expérimenté à l'appui du déploiement dans les territoires des Samsah (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) Emploi et Habitat** prévue dans la stratégie nationale des troubles du neuro-développement.
- ⇒ **Différents et Compétents – Dispositif d'autodétermination professionnelle.** Le projet porté par Différents et Compétents vise à favoriser la prise en compte de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) au sein des ESAT.
- ⇒ **H'UP Entrepreneurs – Sport Beyond, entreprendre en tant que para-athlète de haut niveau** : sécuriser les parcours des sportifs de haut niveau en situation de handicap, à travers la mise en place d'un programme pilote dédié à la préparation de la reconversion des para-athlètes de haut niveau en envisageant notamment la dimension entrepreneuriale (la première promotion a été constituée en avril avec 13 premiers athlètes).
- ⇒ **Association La Handitech – Connect4All.** Permettre de mieux identifier et mobiliser des technologies innovantes pour le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi et des conditions de travail des personnes en situation de travail.
- ⇒ **Trisomie 21 France, Vis ma vie professionnelle.** Proposer une préparation de parcours, des trajectoires d'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail reposant notamment sur des expériences immersives pour les personnes présentant des troubles du développement intellectuel en s'appuyant notamment sur le rôle des pairs en emploi en entreprise.

Rappel

- ⇒ L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert en continu entre 2025 et 2027. L'Agefiph détermine chaque année le budget affecté à l'appel à manifestation d'intérêt. A ce jour, ce sont 3 millions d'euros qui sont affectés à ces projets. Il est possible de déposer son projet innovant/expérimentation sur la plateforme de l'Agefiph: <https://agefiph-handinnov.com>

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé. Elle finance des aides et des services pour compenser les conséquences du handicap, accompagne les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, et outille les référents handicap. Elle aide notamment les employeurs à structurer des plans d'action handicap, afin d'ancrer durablement l'inclusion dans leurs pratiques. Elle contribue également à la politique publique de l'emploi et du handicap, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné, en produisant des données via son Observatoire emploi et handicap, et en soutenant l'innovation. En 2025, l'Agefiph a accordé 86 500 aides et prestations à des personnes en situation de handicap, accompagné plus de 2 200 nouvelles entreprises de toute taille, formé et outillé plus de 11 000 référents handicap, accompagné 3000 organismes de formation pour dans leur démarche inclusive, continué à être un financeur des Cap emploi et plateformes emploi accompagné et soutenu une trentaine de projets innovants.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

Contacts Agefiph

Ghislaine Cristofolletti / 06 21 65 41 96 [/g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr)